RA2LC n°16, Vol.1 – Décembre 2025
Soumission | 27-09-2025
Acceptation | 16-10-2025
Publication | 30-12-2025

Ziglôbitha,
Revue des **A**rts, **L**inguistique,
Littérature & **C**ivilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

LA DISQUALIFICATION COMME STRATEGIE DE MISE EN SCENE DE SOI DANS LE DISCOURS DE VENTE DE MEDICAMENTS

Joseph NGUEMO KENGMO
Université de Maroua
j.nguemo@yahoo.fr

Résumé : Le présent article s'intéresse à la dimension polémiques des discours des vendeurs de remèdes dis traditionnels au Cameroun, et se donne pour objectif d'étudier les stratégies discursives de disqualification. On se base sur un corpus de performances orales, recueilli *in situ* auprès des vendeurs eux-mêmes, afin de montrer comment les vendeurs construisent leur éthos de crédibilité tout délégitimant leurs pairs et les praticiens de la biomédecine. Nos investigations montrent que, dans le discours des vendeurs, la polémique verbale affleure à travers des insultes, des accusations de boniment, des attaques indirectes et des argumentations fallacieuses, dont le but ultime est de flouter l'image, de délégitimer l'adversaire qu'il soit absent ou présent, ou représenté. On montre à la fin que, loin d'être un simple affrontement verbal, les discours de discréditations apparaissent comme des outils de persuasion et de construction identitaire, permettant aux vendeurs de se positionner en soignant légitime tout en excluant symboliquement les autres prétendants au statut de soignant.

Mots-clés : Discours polémique, éthos, disqualification, médecine traditionnelle.

DISQUALIFICATION AS A SELF-PRESENTATION STRATEGY IN DRUGS SALES DISCOURSE

Abstract: This paper aims to examine the polemical discourse of traditional medicine sellers in Cameroon. It focuses on the language strategies use to disqualify others practitioners. This study works on an oral set of speeches collected in a real setting. The article studies how these sellers build their ethos of credibility while deconstructing both their peers and biomedical practitioners. In this line, verbal polemics emerge through insults, accusations of deception, indirect attacks, and fallacious arguments, aiming at delegitimizing the absent or present adversary. More than being a mere verbal confrontation, such language uses function as an identity-building and persuasive tool, that allow sellers to position themselves as genuine healers while symbolically excluding other practitioners.

Keywords : Polemical discourse, Ethos, Disqualification, Traditional medicine

Introduction

La publicité *in situ*, notamment sur le lieu de vente, constitue le moyen le plus utilisé par les vendeurs de médicaments indigènes pour se promouvoir et promouvoir ses produits sur le lieu de vente. Afin de mieux faire valoir sa propre image de soignant face au public, un autre moyen consiste à disqualifier, à effacer ou du moins à amoindrir celle des autres qui prétendent aux mêmes attributs. S'il y a un facteur qui caractérise le rapport d'un vendeur de produits à l'autre soignant, c'est surement le niveau dissensuel, polémique de leurs différents discours. La relative univocité des acteurs de la médecine quant aux inquiétudes

liées à la santé des populations tend souvent à occulter dans son soubassement des tensions palpables d'antagonisme qu'on observe sur le plan discursif. Dans la course à la légitimité1, aucune place n'est laissée à d'autres traitants qui, réévalués non pas en collègues mais en concurrents, sont sujets à des violences symboliques. Le discours devient alors un instrument central de légitimation et de délégitimation, où l'insulte, l'accusation d'imposture et la mise en doute de la compétence de l'autre fonctionnent comme des armes symboliques. C'est dans une telle logique que les acteurs de la vente des produits traditionnels se livrent à une véritable guerre des tranchées : l'autre est piégé en son absence, insulté et découronné par ses pairs. Nous cherchons dans ce travail à voir comment dans un élan destructeur, le discours polémique exploite les valeurs de l'argumentation fallacieuse pour déconstruire l'adversaire. Quels procédés de discours utilisent les vendeurs pour dénigrer d'autres soignants afin de se façonner un éthos de référence ? Comment l'insulte et les accusations de fraude contribuent-elles à sculpter une identité discursive négative de l'autre ? Comment la polémique verbale fonctionne dans la différenciation et la compétition entre les vendeurs ? Pour mener nos analyses de manière ordonnée, un premier regard sera tourné sur les autres vendeurs de produits, et un second sur les acteurs de la biomédecine.

1. Cadre théorique

Notre article s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours et de la linguistique interactionnelle, et mobilise les concepts liés à la polémique et à l'argumentation fallacieuse. Dans ce travail, on appréhende le discours des vendeurs de remèdes traditionnels comme un espace de confrontation de stratégies langagières de légitimation de soi et de délégitimation de l'autre. Cette démarche repose sur le précepte que toute polémique fonctionne selon une logique d'antagonisme : construire son ethos de « vrai guérisseur » passe par la disqualification d'un autre qui prétend au même éthos, et le considérer comme un imposteur, un incompétent ou un fraudeur. Nos analysent se baseront les travaux de Tandia (2003), Kerbrat-Orecchioni (1986), et Cavaillé (2001), qui éclairent les mécanismes discursifs exploités par des acteurs pour attribuer à leurs pairs une identité dévalorisante afin de s'ériger soi-même en figures de référence, tout en exploitant les ressources de la négation, de la métadiscursivité et de la violence verbale. Notre cadre théorique exploite donc les notions d'ethos, d'insulte, de boniment et d'invalidation symbolique pour montrer comment la concurrence se matérialise par la parole.

[1] Puisque l'image de soi que tendent à véhiculer les vendeurs cherche à ce que le public leur accorde une certaine légitimité.

Par ailleurs, notre article exploite la pragmatique du discours qui permet d'analyser l'usage comment le fonctionnement des actes de langage insultants et injurieux. Nous voyant ici la polémique comme une interaction asymétrique, où l'allocutaire visé peut être absent, présent ou représenté collectivement, mais toujours construit comme cible discursive, où les insultes, les accusations de fraude, d'incompétence ou de tromperie fonctionnent comme des outils rhétoriques d'exclusion. Notre ancrage théorique se fonde de ce fait sur une conception qui fait du langage un lieu de pouvoir et de violence symbolique, où la parole n'est pas seulement communication mais arme, outil de domination et de distinction sociale dans un espace concurrentiel.

2. Cadre méthodologique

Nous adoptons ici une démarche méthodologique qui repose sur une analyse qualitative, que nous appliquons sur un corpus de discours. Notre corpus est constitué d'extraits authentiques de performances recueillis in situ auprès des vendeurs de remèdes traditionnels dans des carrefours, des marchés et des gares routières dans la ville de Dschang au Cameroun. Nous explorons notre corpus à travers une grille d'analyse qui permet de relever notamment les insultes, les accusations d'usurpation, de boniment ou de fraude, qui sont des procédés discursifs de disqualification. Nous privilégions dans ce travail une observation précise des interactions verbales, qui prennent parfois des formes dialogales, parfois des formes monologales adressées au public, et des indices linguistiques. Ces variables permettent de comprendre comment chaque vendeur construit de l'autre une image de « faux guérisseur ». Nos analyses débordent la dimension strictement sémantique pour prendre en charge la dimension pragmatique et interactionnelle des échanges, le contexte situationnel et la logique mercantile qui sous-tend les discours.

Pour ce qui est de la collecte des données de notre corpus, les performances sont des interactions orales spontanées, comme déjà mentionné, enregistrées dans des lieux publics, principalement dans la ville estudiantine de Dschang, dans les gares routières, les marchés, les carrefours, etc. C'est dans ces lieux que nos vendeurs de remèdes traditionnels s'adressent à un auditoire mobile et hétérogène. Nous avons par la suite transcrit intégralement les discours enregistrés. Voici un aperçu des conventions de transcription. Nous adoptons ici les conventions ICOR du Groupe ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations). Tous les discours sont en style courrier new, police 10, sans majuscule, car toutes les lettres y ont la même taille. Les différents intervenants ont un code d'anonymat de trois lettres, en capital, correspondant aux trois premières lettres de leur nom ou du pseudonyme avec lequel ils s'identifient. Exemple : PUB pour PUBLIC. Les fragments du discours mis en relief par le

locuteur sont transcrits en majuscule. Exemple : TRÈS BIEN. Les commentaires sont notés entre double parenthèses. Exemple : ((le vendeur s'adresse à un autre participant)).

(.) *Courte pause*
(..) *Pause longue*
Énoncé inaudible
__ *Énoncé inachevé*
/ *Intonation montante*
\ *Intonation descendante*
[ ] Interruption d'un tour de parole, chevauchement

Notre transcription préserve certains les phénomènes liés à l'oral, notamment les intonations, les pauses dans des durées variées, les reformulations ou encore les interpellations et les réactions pertinentes du public, ce qui aider à préserver la dynamique des interactions.

3. Disqualifier d'autres vendeurs de produits de santé

Dans le champ de la thérapeutique traditionnelle, il se peut que ce soit l'individu qui prime sur la communauté. Une telle hypothèse est corroborée par notre corpus, où « l'autre est toujours autrement inscrit en discours, et ce pour être davantage renié, refoulé » (Tandia, 2003 : 67). Cette hypothèse se justifie peut-être par le circuit à travers lequel des individus arrivent dans la profession de « guérisseur » tout simplement à travers la vente des produits de santé. Chaque vendeur tente de valider sa propre candidature au poste de traitant sérieux. Mais une telle auto-validation passe par un régime discursif particulier qui fait de la disqualification le moyen de gommage de la figure d'autres prétendants dans la classe des traitants crédibles. En effet, si l'enclos très convoitée de la MT est constamment espionné, menacé et détruite, ce sont les « guérisseurs » eux-mêmes qui se contentent, chacun à son niveau, de le dénoncer. Ceci en rejetant la faute toujours hors de chez soi, chez d'autres vendeurs de remèdes dits traditionnels. Les autres vendeurs deviennent les cibles d'un discours invalidant et virulent dont l'objectif est de déposséder l'autre de sa légitimité, de lui enlever son quitus d'accès à la profession de guérisseur tant convoitée. Les cibles-pairs sont d'ailleurs visés sous différents angles, tous marqué par le sceau du négatif.

3.1. L'incompétence et l'usurpation

Dans une sorte d'affrontement indirect manié par le verbe, l'adversaire devient le support *in absentia* d'un discours décrédibilisant. Une telle technique consiste à le présenter discursivement sous l'éclairage d'une incompétence

décrétée. C'est en fait dire que d'autres vendeurs (qu'on admet comme étant des guérisseurs) ne font qu'usurper le titre, sans qualification. Par exemple, dans 1 :

> **1** ceux qui ont entendu qu'on appelle quelqu'un dans l'eau ils n'ont jamais vu approchez voir hein / ne reste pas tu dis qu'il a fait comment approchez-vous / approchez-vous / tout le monde est libre de venir\ les gens vont me dire mon père un est traitant\\ tout le monde qui se dit traitant n'est pas traitant hein / (NGA)

On voit une telle mise en échec des pairs. La manœuvre consiste à faire échouer verbalement les pairs lors d'un test qui permet de prouver leur compétence. Le test dans l'extrait précédent consiste à faire apparaître un présumé coupable dans une calebasse d'eau, pour une mission punitive à son égard. Le discrédit est adressé aux participants présents, mais le discrédité est un participant absent. On tient à rappeler qu'on n'invalide l'autre que pour mieux s'autovalider.

On assiste, dans l'extrait, d'abord à un appel à la découverte de soi, qui s'apprête à dévoiler une compétence inédite : « ceux qui ont entendu qu'on appelle quelqu'un dans l'eau ils n'ont jamais vu approchez voir hein / ». C'est pout briser la possible résistance du public face à la sollicitation non verbale gestuelle (« approchez vous / ») qu'un énoncé proactif est produit, et attribuable au public : « les gens vont me dire mon père un est traitant\\ ». Une telle résistance est présentée comme étant une faute. Car c'est dans une logique de contamination langagière que le locuteur tente d'expliquer comment l'incompétence du père se mue en une illusion de compétence chez le fils. D'où le discrédit jeté sur le père, inclus dans cette mise en garde : « tout le monde qui se dit traitant n'est pas traitant hein / ».

Dans cette mise en garde, le ton se veut intimiste et protecteur, mais c'est surtout par l'étiquette de la négativité collée au front de l'adversaire que cela s'opère. Car « se dire traitant » dans « tout le monde qui se dit traitant » est un discours autoproclamant attribuable à d'autres soignants, mais qu'un commentaire métadiscursif compromettent viendra nier.

Ici encore, on voit comment la construction de soi passe toujours par la déconstruction de l'autre, en vue de le disqualifier. A l'épreuve du soin dentaire par exemple, on voit d'autres techniques d'invalidation :

> **2** après de longues recherches j'ai constaté qu'on ne change pas la couleur des dents/on ne rend pas la dent blanche\\ chaque dent a sa couleur naturelle\ qu'on ne vous trompe plus\\ (NJA)

Comme dans l'autre extrait, l'acte de langage dévalorisant émerge en clausule d'un léger développement, où l'adversaire dépeint est présenté comme ne satisfaisant pas aux valeurs qu'on décrit. Dans l'extrait ci-dessus, le parcours dépréciatif est ponctué par trois arrêts. Il s'agit des arrêts thématiques, qui vont du « je » (locuteur) à l'objet (la dent) et aux allocutaires (les faux guérisseurs). Afin de nier l'autre dans ses compétences, le discours est d'abord égocentré,

construit autour du je-locuteur installé dans un rôle de référence en matière de santé dentaire. C'est alors dans un énoncé historique amené par le passé composé que le locuteur assume sa position, en surplomb, d'expert « après de longues recherches **j'ai constaté** qu'on ne change pas la couleur des dents/ ». On y voit une tactique d'autoélection validée par un parcours heuristique fructueux et inscrit dans un temps qui dure : « après de longues recherches ».

Un deuxième niveau est atteint lorsqu'émerge enfin l'objet du discours autour duquel s'évaluent les compétences : « on ne rend pas la dent blanche\\ chaque dent a sa couleur naturelle\ ». L'émergence de l'objet dénotatif repose sur un traitement énonciatif particulier dont la valeur se veut gnomique. Dans les deux fragments de l'énoncé, on peut remarquer un même schéma syntaxique S+V+C. L'énoncé se structurant autour d'un présent vu comme atemporel, bénéficie d'un tel temps pour se protéger contre le dépassement et l'évolution. Car l'énoncé ne se présente plus comme relevant d'un point de vue particulier. Il est surtout la conclusion d'une longue recherche menée et poussée à terme, et qui le transforme en loi, en vérité scientifique non réfutable.

C'est en voulant construire les autres comme pouvant réfuter des lois établies que la disqualification apparaît : « qu'on ne vous trompe plus\\ ». Dans ceci, le rôle de la négation est intéressant : le conégateur « plus » dans l'énoncé présuppose un procès de discours mensonger débuté dans le passé par les autres vendeurs, et dont la fin souhaitée devrait coïncider avec le moment même de l'énonciation. Une telle négation verbale inscrite dans la syntaxe est à même d'infecter de son bagage négatif l'allocutaire en le discréditant, en le présentant comme dupe de malveillance, de duplicité et de manipulation. Dans « qu'on ne vous trompe plus\\ », le « on » qui « trompe » regroupe l'ensemble des autres vendeurs de produits de soins dentaires, différents justement de celui qui parle. C'est un « on » non inclusif qui est le sujet d'un discours perfide, et dont le caractère spécieux émerge du mot « tromper ». Tromper ici peut se voir comme étant un acte de langage qui exploite la duplicité du manipulateur pour affirmer la version fausse des choses. La tromperie des autres vendeurs de remèdes consisterait en un usage déceptif du langage, bref l'usage conscient du mensonge pour induire l'autre en erreur afin qu'il serve un intérêt égoïste. L'énoncé discréditant doit donc son efficacité au « fait qu' [il] engage à la fois l'idée positive d'une intelligence pratique en action et le jugement de valeur négatif attaché à la tromperie, au mensonge et à la dissimulation » (Cavaillé, 2001).

Quand on considère bien le corpus, on voit qu'à des moments certains locuteurs cherchent à incarner l'adversaire-collègue absent dans un individu présent afin de mieux le combattre. C'est exactement ce qu'on constate dans l'extrait ci-après :

3 (c'est une altercation avec un participant)

NGA regarde la bague qu'il a mis en main (.) après il va dire qu'il est marabout/
XXH je suis marabout (.)je suis un tradipraticien/
NGA fou le camp/(.)je connais vous/ canard (.) il reste à la maison [il trompe les gens/
XXH tu as remarqué qui/
NGA j'ai l'argent plus que toi (.)et je connais le remède/
XXH ah calme ta part là /
NGA tu pars prendre les chèvres aux mamans au quartier tu bavardes FOU\ (NGA)

Restituons encore mieux cet échange dans son contexte avant d'en analyser la portée dépréciative. C'est un échange de propos violents qui émerge en situation d'interaction du vendeur avec le public. Un participant[2] non ratifié prend illégalement la parole et appelle à la méfiance du public vis-à-vis du vendeur. Il s'ensuit alors un vif échange de propos violents, dont le but est de blesser l'autre dans son intimité. Structurellement, l'échange prend l'apparence d'une véritable guerre verbale, où des insultes brèves sont échangées, sous l'emprise de l'émotion guerrière, sous forme de stichomythie. L'objectif de notre analyse est de montrer comment les répliques du vendeur se transforment rapidement en une sorte de chasse anti faux-guérisseurs.

Dans l'échange, c'est la stratégie initiée par le vendeur qui est intéressante. C'est par intrusion dans le territoire corporel de l'interlocuteur que le vendeur trouve objet à critiquer : « regarde la bague qu'il a mis en main (.) » C'est cette bague qui ouvrira la voie à la disqualification qui commence tactiquement par un faux éloge. D'ailleurs, le vendeur commence par proposer à son interlocuteur une nouvelle identité (qui paraît positive), que celui-ci accepte rapidement. Quand il dit « après il va dire qu'il est marabout/ », son adversaire se contente de confirmer

XXH je suis marabout (.)je suis un tradipraticien/.

Ce qui suit ce couple de répliques est une réelle montée en tention de la fureur, ainsi que le prouve le malaise de la proximité exprimé par le vendeur dans cet acte verbal excommuniant

fou le camp / (.),

suivi d'une (re)catégorisation qui, sur le plan existentiel, mue verbalement l'autre en animal : « canard ». La métaphore animale devenant un réel cas d'insulte en contexte, la furie atteint par là son comble. Entre les deux insulteurs, la prise de parole n'est plus alternée, mais simultanée, voire chevauchée. L'individu XXH, avant d'être qualifié de faux traitant dans

[2] Son code d'anonymat est XXH, XX pour « inconnu » et H pour homme. Car il est difficile d'identifier tous ceux qui forment le public autour des vendeurs.

NGA il reste à la maison [il trompe les gens/[3],

opère un chevauchement défiant, en énonçant une interrogation à valeur de réfutation « tu as remarqué qui/ ». Le vendeur tente justifier des compétences de « guérisseur » qu'il nie à l'autre. Il justifie son statut de praticien par la largeur de sa richesse financière qui selon lui est le fruit des traitements réussis sur des patients. Il est stoppé net dans cet élan par un appel au silence :

XXH ah calme ta part là /

Mais, dû à la mobilité de l'autre participant[4], c'est au vendeur que revient la tâche de conclure un tel échange mouvementé :

NGA tu pars prendre les chèvres aux mamans au quartier tu bavardes FOU\.

En récapitulant, on voit comment la couronne de « guérisseur » est attribuée à l'allocutaire pour le préparer à la destitution. Malgré l'apparence dialogale de l'insulte, nous nous intéressons aux termes d'adresse pour décrypter comment l'insulte cible d'autres vendeurs matériellement absents. En dépit du calque syntaxique (de l'anglais vers le français), dans « je connais vous », on peut voir un « vous » qui relaie un « tu » interlocutif, mais qui ne trahit pas un cas de vouvoiement. Il s'agit d'un moyen de catégorisation. C'est une technique de démultiplication de l'instance allocutaire, une technique qui cible « deux instances assumant la responsabilité des contenus énonc[és] à la fois [à] l'instance collective, et [au] sujet individuel » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 :33). Il se peut donc que la MT pratiquée par les vendeurs de remèdes soit sous la menace de l'inconnu, mais qui est omniprésent, usurpant sans cesse le titre de « guérisseur ». Il est d'ailleurs certain que tous ces vendeurs, qui se réclament vrais guérisseurs, sont conscients de l'existence de faux guérisseurs. Chacun se débrouillant à son tour de discours pour s'innocenter, pour offrir un *ethos* de guérisseur sérieux, en se démêlant de la pesanteur économique qui transforme les gens incompétentes en guérisseur de toutes les dénominations.

C'est ainsi que pour mieux dire ce que l'autre est faux traitant, certains vendeurs procèdent par une sorte d'autoanalyse. Ceci consiste à dire ce qu'on n'est pas, pour prétendre que d'autres le sont.

4 a)

AN2 je suis toujours ici chaque fois que je viens souvent ici\ tu vous me voyez chaque fois ici n'est-ce pas/
PUB oui\
AN2 j'ai déjà changé la position/
PUB no:::\
AN2 c'est toujours ici\ si je faisais comme ça tous les jours pour tromper les gens je ne devais pas venir sur la même position\ (AN2)

[3] Le crochet carré ouvrant ([) montre le début du chevauchement.
[4] Il commence à se désolidariser du public après le déclenchement de l'insulte.

b)

AKO je vous donne ce produit avec ma photo et mon numéro sur ça\\ là d'où je viens on dit que la photo c'est la vie de quelqu'un\\ je ne peux pas être un menteur et je vous donne ces informations sur moi\ vrai ou faux /
PUB vrai (AKO)

En considérant ces extraits, on dirait que chaque vendeur est conscient de la foule qui abonde chaque jour dans la profession de traitant ambulant. Un tel monadisme serait devenu un atout permettant l'entrée incognito des incompétents dans le champ des traitements à base de produits naturels, et que chaque vendeur se contente de dénoncer plus ou moins explicitement. C'est une telle pratique que l'on observe dans l'extrait ci-dessus, où le vendeur fait du changement de place au marché un critère pour déterminer les « guérisseurs » malicieux ou incompétents. C'est pour se faire une bonne image, pour se soustraire de cette catégorie de faux guérisseur qu'il réaffirme sa fixité en un point unique du marché : « je suis **toujours ici** chaque fois que je viens souvent **ici**\ ». Ici, l'adverbe à valeur éternelle « toujours » stabilise à jamais une attitude vue comme louable. Car c'est avoir plusieurs comptoirs dans le même marché qui est le signe de la duplicité.

Mais pour mieux montrer le contraste entre son image et celle des autres, c'est dans des constructions hypothétiques en « si » que le vendeur tente d'exprimer un irréel du passé : « si je faisais comme ça tous les jours pour tromper les gens je ne devais pas venir sur la même position\ ». Implicitement, c'est un raisonnement de type déductif qui se construit selon le schéma suivant :

Prémices = { Majeure : changer de place = faux guérisseur ; Mineure : or je ne change jamais de place }

Conclusion = donc je suis un bon guérisseur

Tout compte fait, la description qu'on donne de soi cherche à déconstruire l'adversaire qui ne doit pas satisfaire certaines conditions établies. C'est d'ailleurs le même scénario qu'on observe dans le second segment de l'extrait précédent, où le vendeur fait du dévoilement de soi un vrai indice pour découvrir le bon guérisseur distingué du faux. Ce qui est intéressant dans ce second cas, c'est l'autodéfinition contenue dans « je ne peux pas être un menteur et je vous donne ces informations sur moi\ ». C'est dans deux formes d'énoncés (affirmative vs négative) qu'une syntaxe de l'opposition fait jaillir une antithèse. Cette figure de l'antithèse construite autour de deux contenus (l'un positif et l'autre négatif) mime en effet cette opposition des thèses autour de la compétence des uns et des autres en matière de soins médicaux.

Le dénominateur commun à tous ces discours est qu'ils cherchent à s'immiscer dans le territoire des autres pour les destituer. Chacun à son niveau se contente de définir les critères qui permettront de tester l'adversaire en vue de l'éliminer. C'est dans une rhétorique de la vantardise, de la provocation ou du défi que se lancent les vendeurs de produits. Cette stratégie a un double avantage : d'une part vaincre l'adversaire et le soumettre dans un combat inégal où il est absent mais discursivement représenté par des mots ; et d'autre part s'auto-instituer en parangon de l'excellence dans l'art des soins de santé par le recours à la nature.

Mais un autre moyen de démasquer et de stigmatiser l'adversaire, est de créer un déplacement négatif qui le fait passer du statut de traitant à celui de boniment.

3.2. Le boniment

Un autre acte verbal à valeur déstabilisatrice consiste à afficher ses pairs sous l'étiquette de bonimenteurs. On peut définir le bonimenteur comme un charlatan, un vendeur qui tient des arguments plus ou moins fallacieux juste pour séduire le client et lui vendre ses produits. De ce point de vue, tous les vendeurs recensés dans notre corpus répondent à ce critère. Mais seulement, chacun essaye de se retirer du lot en pointant directement les autres.

Tout d'abord, on avance l'hypothèse que le public autour d'un vendeur de produits de santé ne serait pas constitué uniquement d'individus extérieurs au domaine. Il se peut que dans la foule se dissimulent souvent d'autres vendeurs, dont la présence se justifie par le besoin d'espionner l'autre. Quand on se réfère à la façon par laquelle ces vendeurs décrivent d'autres, une seule chose se manifeste le plus : le caractère violent des actes de langage, qui consiste à disqualifier tous ceux qui font office de concurrents. Ils cherchent à montrer que tout ce que les autres vendeurs font de leur côté ne serait que des ruses manipulatoires pour émerveiller le public, et leur vendre des faux remèdes. Dans une description verbo-gestuelle d'un acte sexuel réussi, voici comment un vendeur met en mots cette idée de manipulation, dont il prétend se soustraire.

5 AKO s'il vous plaît voyez un peu ça ((*geste de l'index obliquement pointée vers le ciel)*)\\
quand je vous montre ça c'est pour dire que un homme normal quand il est en santé non// il doit tendre vers le:::/
PUB le haut
AKO c'est pas le théâtre\ pas vers le bas\ quand tu as libéré le rein no::n/
PUB oui/
AKO hein// tu auras une bonne ére::c//
PUB tion\\

Malgré le déni constant des acteurs, le public qui accoure est très souvent invité à un véritable tableau d'attraction qui n'est pas toujours de l'ordre du

verbal. Dans l'extrait ci-dessus, on trouve des vérifications à cette hypothèse. L'énoncé commence par un métadiscours qui survient après la description gestuelle d'un acte érotique « ((*geste de l'index obliquement pointée vers le ciel))*\\ quand je vous montre ça ». Dans « je vous montre … », le verbe s'adosse bien sur un acte gestuel antérieur qui anticipe « l'évocation verbale du référent » (Cosnier et Vaysse, 1997 : 12). Réalité explicitement innommable, c'est « ça » qui tente de la rendre. Le tabou thématique qui caractérise la sexualité ou le sexe masculin, s'il est transgressé, pourrait prêter l'illusion d'une représentation théâtrale à laquelle d'autres vendeurs se livreraient. D'où cette mise en garde : « c'est pas le théâtre\ ». On retrouve ce besoin de divertir, de théâtraliser chez plusieurs vendeurs, dans l'ensemble de notre corpus. Paradoxalement, chacun en divertissant à un moment, montre en d'autres moments que les autres organisent des spectacles d'illusionnisme et de boniment. Pour explorer davantage cette hypothèse, on considère les extraits suivants où certains éléments deviennent de véritables symboles du guérisseur bonimenteur.

6 **a)** si vous êtes venus voir le serpent vous partez\ (AN5)

b) venez tester les produits sur place\ vous n'avez pas besoin qu'on vous impressionne avec les gros serpents\\ (JMA)

c) regarde le secret à l'intérieur … celui qui est loin de moi ne doit pas remarquer\ vous allez vous approcher parce que sous la patate\ il ya plusieurs qualités … il n'a pas de serpent ici messieurs il n'y a pas de statut[5]\\ regarde / (NGA)

d) vous avez peur // approchez-vous / ((geste appellatif des deux mains)) il n'y a pas les spectacles ni le : monsieur venez // je ne marche pas avec le serpent\\ je marche avec la médecine\\ j'ai porté ça sur mon dos comme mon enfant\\ je suis né avec\ grandi avec et je dois mourir avec ça \\ (NGA)

Dans l'ensemble, on est frappé par l'usage assez courant du mot « serpent ». Le serpent renvoie, d'un point de vue lexicologique, à une réalité animale. Il dénote un dangereux reptile silencieux et capable de donner la mort par simple morsure. Certains vendeurs de produits traditionnels ont apprivoisé des serpents qu'ils transportent partout, comme preuve de la possession d'un pouvoir magique. Avant de montrer comment ce référent (le reptile) est récupéré par le discours décrédibilisant des autres, nous mentionnons des cas où le serpent est utilisé par un vendeur.

7 **a)** petit poussin / je vais te donner un client et tu sors de ta coquille et quand tu arrives ici tu dis bonjours à tout le monde\\ tu as suivi / tu arrives ici je tape mes pieds trois fois tu mets le cobra par terre\\ (AN6)

b) on doit maintenant soulever ceux qui voulaient seulement voir vous votez rapidement vous tapez les mains\ toi qui dis que tu étais à bertoua là quand je vais enlever le cobra tout à l'heure là tu vas fuir\ (ROI)

Dans ces deux extraits, le dévoilement d'un serpent « cobra » est un événement que l'on annonce comme imminent. En **7a, c'est** dans un futur

[5] Il s'agit de la statue.

périphrastique (« je vais enlever le cobra ») reprécisé par l'expression adverbiale de temps (« tout à l'heure ») que le vendeur situe l'exposition de son serpent. Comme en **7a** et **7b** la présentation du serpent est annoncée.

Mais la mission est confiée à un poussin qui n'a pas la même connotation symbolique que le serpent. Mais le dénominateur commun dans ces deux exemples reste que, c'est à travers le dévoilement d'un serpent apprivoisé que certains vendeurs exhibent leur pouvoir de dompter la nature et ses éléments, même les plus redoutables et les plus mortels. Pourtant, c'est sur un tel accessoire que d'autres vendeurs se baseront pour qualifier les dompteurs de serpents de bonimenteur. C'est pour cette raison que nous pensons important de revenir sur les extraits **7.**

En **7a,** on observe un énoncé injonctif, nuancé par la modalité en « si », condition pour réagir à l'injonction : « si vous êtes venus voir le serpent vous partez ». L'acte verbal de licenciement « vous partez » cherche aussi bien à sanctionner les spectateurs que pour les acteurs mêmes qui utilisent les serpents.

En **7b,** c'est dans un ton de conseil qui se veut intime, que le vendeur s'adresse au public en condamnant son penchant au spectacle. L'utilisation du serpent répondrait plus à un besoin se sensation, d'émotion que de guérison. C'est dans un « on » dépourvu de toute valeur individualisante que le vendeur embarque l'ensemble des « guérisseurs » dompteurs de serpents, dont la seule mission est d'impressionner le public. Le gros serpent qu'on critique correspond bien au cobra qu'un de nos extraits a pu mettre en évidence.

En **7c**, un second accessoire est cité, à côté du serpent : la statue. Tout comme le serpent doté de symbole, de connotation et de secrets, la statue se range malheureusement du côté du boniment. C'est sûrement pour cela qu'on voit en **6d** un antagonisme entre le « serpent » comme bagage de boniment de la « médecine » comme bagage curatif. C'est par une négation : « je ne marche pas avec le serpent », que les autres vendeurs sont niés. Cela s'opère comme nous l'avons dit, dans un schéma antagonique à deux versants : le bonimenteur qui marche avec le serpent, et le vrai soignant qui marche avec la médecine.

Dans la logique d'une relation caractérisée par la violence verbale, chaque vendeur de remèdes manifeste le malaise éprouvé à l'endroit de ses concurrents. C'est l'insécurité constatée, par les vendeurs eux-mêmes au sein de la vente des produits qui se vérifie dans l'antagonisme verbal qui les caractérise. L'attaque ou la riposte verbale comme phénomène discursif de nature scalaire se fixe dans notre corpus selon une gradualité montante. De la simple polémique à l'attaque, le dispositif rhétorique va de la critique *ad hominem* à de véritables attaques *ad personam*, où l'autre « se signale explicitement comme corps étranger sur lequel est tenu un discours autre, toujours dépréciatif » (Tandia, 2003 : 60 ». Mais c'est

surtout en décrétant les autres vendeurs comme des fraudeurs que l'insulte comme acte verbal menaçant semble mieux se préciser.

3.3. La fraude

Quand on pense que les autres vendeurs de produits peuvent à un moment donné devenir de vrais rivaux dans la conquête du public, une autre technique consiste à les affubler de mots dégradants visant à dénoncer leur manque de sérieux dans leur profession de pseudo-soignant. Les cibles sont souvent mises en cause par un discours qui cherche à les dénoncer, mieux, à les falsifier comme entretenant des relations déloyales avec la médecine. Quand l'attaque verbale devient vraiment virulente, on assiste souvent à une réelle variation dans les choix du vocabulaire. Le vocabulaire négativement connoté cherche à déclasser, à reclasser, bref à catégoriser celui qu'on tient pour adversaire. Ce qui suit en est une parfaite illustration :

8 population avant d'acheter un produit\ il faut vous méfier\ il y a des bandits qui se promènent pour vendre du n'importe quoi sur le nom du jardin des plantes médicinales\\ (NJA)

Le discours s'adresse bien à une instance réceptrice, mais qui n'est pas la cible de la caractérisation insultante. L'instance de réception, plurielle par définition dans notre cas, est la clientèle prise en charge dans l'interpellation « population avant d'acheter un produit\ il faut vous méfier\ ». C'est dans un discours qui prévoit du public le statut de consommateur non avisé que ce vendeur rentre dans cette mise en garde : « il faut vous méfier ». Il cherche de ce fait à créer une prise de distance entre le public et d'autres vendeurs, en énonçant des discours d'incitation à la séparation. Le but ultime recherché est de créer dans l'esprit du public la disposition au doute, à la suspicion et à la vigilance envers d'autres vendeurs de produits, placés sous le signe de la mauvaise foi. Ceux-ci sont d'ailleurs pris dans un lexème intrinsèquement dévalorisant, visant à décrire leurs méfaits : « il y a des bandits qui se promènent pour vendre du n'importe quoi sur le nom du jardin des plantes médicinales\\ ».

On s'intéresse au rôle joué par le présentatif « il y a ». Locution impersonnelle de mise en exergue, « il y a » exprime non pas seulement une présupposition d'existence, mais davantage l'habitude d'une classe d'individus malfaiteurs « qui se promènent ». Cette idée de classe ou de groupe est plus explicite dans la forme plurielle « des bandits » ; terme dévalorisant qui cherche à proposer, et plus à imposer à ses pairs une nouvelle identité existentielle contraire à la saveur morale. Le caractère répréhensible de l'identité bandite colportée par ce terme est le résultat d'un double acte vu comme frauduleux : ces « bandits » qui vendent du n'importe quoi, et officient sous le nom de …

D'abord appelé « produit » si c'est le vendeur lui-même qui le tient, le référent est appelé « du n'importe quoi » si ce sont les autres qui le vendent. Dans

la logique d'une co-référenciation où les termes n'ont pas la même pesée axiologique, l'ensemble des remèdes vendus par d'autres deviennent résistants à tout procédé de nomination. Leurs produits, verbalement dépouillés de toute substance curative, deviennent des référents innommables que l'indéfini « n'importe quoi » tente fort bien de classer dans la catégorie des inclassables.

Ensuite, le caractère frauduleux du comportement des pairs se retrouve dans une description qui fait d'eux des usurpateurs. Énonciativement, « jardin des plantes médicinales » est construit dans notre extrait comme étant un nom propre de marque pharmaceutique en proie à l'usurpation. Cette usurpation est parfaitement bien rendue par l'expression « vendre sous le nom de … ». Pour les fraudeurs, c'est une stratégie de simulacre ou de faux semblant qui consiste à se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas dans leur réalité.

Les concurrents passent non pas pour des vendeurs de produits mais comme des fraudeurs passibles d'une sanction juridique. On a dans notre corpus tout un foisonnement de procédés discréditants, visant à mettre l'autre en cause dans sa supercherie.

> **9** avec ça vous me trouvez quand et où vous voulez\\ je vous donne ce produit à tester/ (il sort un produit sur lequel est imprimée sa propre photo) mais d'abord je vais choisir un sachet au hasard pour vous montrer que mes produits sont vrais\\ parce que certains\ on vous montre le maïs et vous vendent les arachides\\ quand je fais souvent comme ça d'autres partent faire l'imitation pour venir vous vendre\\ si on vous montre le produit ci quelque part\ si ce n'est pas comme ça deux couleurs dedans\ ne prends pas\\ ((il distribue les sachets de remède))(AKO).

Comme partout ailleurs, la cible de l'attaque est toujours montrée comme plurielle. Dans ce cas, c'est l'indéfinition (« on », « certains », et « d'autres ») qui sert à maquiller la figure de l'adversaire pour lui faire perdre la face. Voici comment se construit la duperie attribuable aux autres vendeurs : « je vais choisir un sachet au hasard pour vous montrer que mes produits sont vrais\\ parce que certains\ on vous montre le maïs et vous vendent les arachides\\ ». On remarque d'emblée l'opposition entre un acte attribué au je-locuteur sur scène, et un acte attribué à un il-délocuté. C'est en vue de dissiper l'hypothèse de la duperie que « je » choisit un sachet de produit dont le hasard du choix contribuera à renforcer l'authenticité.

À l'opposé, la duplicité frauduleuse des pairs se constitue dans la double métaphore céréalière du « maïs » et des « arachides ». Intrinsèquement, les termes « maïs » et « arachides » ne bénéficient d'aucune connotation négative. Mais le parallélisme syntaxique qui voit leur émergence essaie juste de montrer que toute substitution de l'un par l'autre est un cas de fraude. On notera avec intérêt que le trope céréalier « maïs et arachide » renvoie au même référent, qui est le produit. La fraude consisterait en un balancement constant entre deux extrêmes inconciliables : le produit vrai rendu par « le maïs », et le produit faux

(« les arachides »). La pratique frauduleuse dont serait victime le public fonctionnerait comme suit : le « maïs », connotation du vrai produit, a une fonction publicitaire et sert à attirer de clients, alors que les « arachides », produits frelatés vendus, ont une fonction commerciale, et servent à faire des rentrées d'argent aux fraudeurs. Pour présenter l'auteur comme illégitime quant au statut de traitants, on peint d'eux une image de fraudeurs qui, d'une part naviguent entre le vrai et le faux, et d'autre part vendent exclusivement des faux produits obtenus au prix de la falsification.

Toujours dans l'extrait précédent, le découronnement de l'autre prend encore de la consistance dans un acte verbal visant à faire de lui un falsificateur grossier. Ainsi, dans « quand je fais souvent comme ça d'autres partent faire l'imitation pour venir vous vendre\\ », le procédé de nominalisation « faire l'imitation » décrit un acte condamnant attribué à un collectif (« d'autres ») où se retrouvent tous les autres vendeurs. C'est sûrement parce que chaque vendeur se construit une légitimité basée sur le fait qu'on est seul à avoir tel ou tel produit, qu'ils tentent de dessaisir les autres vendeurs du même produit d'un droit de vente, en les qualifiant de fraudeurs.

On l'a vu, la déconstruction de l'autre se fait toujours en parallèle avec la construction de soi. Ce qui donne le plus souvent à des constructions schématiques antagoniques où le moi est toujours validé aux dépens de l'autre. L'autre est plutôt la cible des attaques en tout genre, dont la visée est de lui enlever toute la couronne de « guérisseur » qu'il est supposé usurper par des moyens illégitimes, subreptices et frauduleux.

Ayant fait le tour (non exhaustif) sur la façon dont se négocient les relations vendeurs-vendeurs dans le discours des uns et des autres, on peut avancer certains constats. Chaque vendeur est convoqué dans le discours de son homologue toujours en termes de rejet. Entouré dans une syntaxe où il est défini (par l'indéfinition)[6], l'autre vendeur est affublé par un agrégat de symboles et de qualifications qui l'invalident. L'autre est toujours victime de l'attaque verbale, de la parole réifiante et blessante. Ce qui nous permet de parler légitimement de l'insulte comme paradigme au centre de l'évocation verbale des pairs : l'autre n'est évoqué que pour être insulté. Il serait de ce point de vue judicieux de s'intéresser au fonctionnement réel de cette insulte dans les discours.

4. Le fonctionnement de l'insulte

Nous plaçons l'insulte ou l'injure[7] au cœur de la polémique qui agite la relation entre les vendeurs de produits naturels de santé. Ceci juste à cause du

[6] La syntaxe qui permet la définition procède par un choix de déterminants indéfinis.

[7] Nous employons indifféremment les termes injure ou insulte. À noter que Ernotte et Rosier (2000 : 3) appellent « *insultes* le formes typiquement linguistiques de l'injure (laquelle possède également des forme

caractère violent et la visée méprisante et blessante des lexèmes et des actes de langage. C'est donc de cette manière qu'il faut voir comment la coopération ou la collaboration normalement attendue entre ces vendeurs de produits est finalement détournée pour donner lieu à un véritable « tournoi d'injure […] aiguillonnant l'adversaire dans [une) bassesse inventée, [:] un coup sans réplique est destiné à [le] mettre knock-out, à le faire taire sous le coup de la surprise » (Mateiu et Florea, 2014 : 595). Mais qui sont véritablement les acteurs de la scène d'insulte ?

4.1. Les acteurs de la scène d'insulte

Comme tout acte verbal, l'acte injurieur a toujours une source et une destination. À la suite de Mateiu et Florea (2014 : 595), on peut placer au sein d'un schème discursif de l'injure « un injurieur (celui qui profère l'injure), un injurié (celui auquel se réfère l'injure), un injuriaire (celui auquel s'adresse l'injurieur […] ».

L'injurieur désigne donc tout locuteur d'un acte de parole blessant produit à l'endroit d'un tiers. Dans notre corpus, l'injurieur correspond à tout vendeur de remède qui en cible d'autres à travers des actes de parole menaçants. Du point de vue des vraies raisons (jamais avouées) qui orchestrent la profération d'énoncés insultants, nous pouvons avancer les hypothèses de :

-la frustration : souvent confronté à un public partageant des avis mitigés sur la crédibilité des vendeurs de remèdes, ceux-ci tentent de résister par l'intrusion d'un tiers qui sera l'émissaire des forfaits commis.

-le défoulement : on peut penser que si les conditions d'énonciation des insultes n'offrent pas aux insultés la possibilité de réagir *in situ*, cela crée une blessure narcissique. Cette blessure sera guérie verbalement plus tard, par une réaction insultante en différé, qui est en fait un cas de défoulement.

L'injuriaire correspond, dans le cadre de notre travail, au public qui reçoit une injure qui ne lui est pas véritablement adressée. Mais le public est l'instance par rapport à laquelle le discours injurieux est fabriqué. Comme acte de discours devant à destination être perçu comme tel, c'est-à-dire « confirmé par la réaction violente de [l'injurié] » (Mateiu et Florea, 2014 : 595). Comme l'injurié est manifestement absent, rien n'est certain, en ce qui concerne ce qui devrait être sa réaction. Mais l'injure a quand même lieu, émise et reçu par un témoin qui, fort de sa collaboration avec l'injurieur, devient comme son acolyte. L'absence de l'injurié devient même un atout pour l'injurieur. Celui-ci,

gestiques, mimiques ou d'indifférence méprisante) mettant *nominalement* en cause l'individu dans son appartenance décrétée (insulte essentialiste: *Pédale!)* ou dans son être supposé révélé par une situation déterminée (insulte situationnelle: *Feignasse* !). »

> afin de donner plus de poids à ses paroles, plus d'impact à son insulte, cherche […] un témoin-injuriaire. Tout en s'adressant à lui, par la formule allocutive qu'est l'impératif, il vise un second destinataire, l'injurié, qu'il exclut de la communication, en lui réservant la place d'objet de discours. Une telle désignation devient triplement insultante : par le contenu axiologique négatif du désignatif, par l'exclusion du discours grâce à la désignation à la troisième personne et par la prise d'un témoin à son action. En fait, l'injurieur cherche à mettre les rieurs de son côté pour faire de l'autre un tiers exclu. (Mateiu et Florea, 2012 : 127)

Il en ressort que l'injuriaire, le public dans notre cas, est l'objet à conquérir. L'acte de discours insultant devient finalement comme la recherche d'un partenariat. Insulter l'autre est alors le moyen pour instaurer des liens d'intimité, des connivences plus solides afin de vaincre l'insulté sur une balance inégalitaire de deux contre un.

Enfin, l'injurié : il correspond à la personne ciblée, dévalorisée et insultée par l'acte de discours. Dans notre corpus, l'injurié n'est jamais nommé, jamais individualisé par des noms propres. Il est présent comme nous l'avons signifié plus haut, à travers des formes lexicales de l'indéfinition : des « on », « certains », « d'autres », etc. toutes sujets des prédicats dévalorisants. Comme stratégie verbale de combat, le choix de l'indéfinition comme paradigme désignatif de l'adversaire c'est avant tout lui nier toute identité crédible. C'est un moyen de gommage des traces identifiantes, c'est une technique d'anonymisation qui permet de faire passer les adversaires du connu à l'inconnu.

Dans une guerre où il faut afficher l'adversaire dans toute sa négativité, l'insulté apparait aussi dans des formes plus nominales : « des bandits ». Si le lexème « bandit » n'est pas utilisé comme hypocoristique caressant à l'endroit du concernée, il fonctionne en langue comme en discours avec une valeur intrinsèque dévalorisante. Il est quand même une étiquette ontologique collée au dos des autres (vendeurs de remèdes), qui devraient plus tard être reconnus comme tels lors de leur apparition en public.

Comme nous l'avons vu depuis les premiers extraits de cette partie, l'insulte, quelle que soit la dimension qu'elle prend, est introduite dans une syntaxe qui privilégie la négation comme forme. C'est pour illustrer cette structuration formelle du discours insultant que nous reprenons, à titre de répétition, les extraits suivants :

> **10** **a)** ceux qui ont entendu qu'on appelle quelqu'un dans l'eau ils n'ont jamais vu approchez voir hein / ne reste pas tu dis qu'il a fait comment approchez vous / approchez vous / tout le monde est libre de venir\ les gens vont me dire mon père un est traitant\\ tout le monde qui se dit traitant n'est pas traitant hein / (NGA)
>
> **b)** NGA regarde la bague qu'il a mis en main (.) après il va dire qu'il est marabout/
> XXH je suis marabout (.)je suis un tradipraticien/

NGA fou le camp/(.)je connais vous/ canard (.) il reste à la maison [il trompe les gens/
XXH tu as remarqué qui/
NGA j'ai l'argent plus que toi (.)et je connais le remède/
XXH ah calme ta part là /
NGA tu pars prendre les chèvres aux mamans au quartier tu bavardes FOU\
(NGA)

Tel que les énoncés sont faits, on remarque que la négation instaure toujours une contradiction et un déséquilibre entre deux points de vue. C'est donc, globalement, une négation polémique. Que les points de vue s'opposent véritablement ou pas, ces négations laissent entendre deux voix rivées sur des bornes positionnelles inconciliables. La négation est, dans le cas de la discorde entre les vendeurs, une stratégie de polyphonie. Elle convoque et caractérise négativement un délocuté.

Si l'insulté, en tant qu'individu étiqueté, est intégré dans la syntaxe d'une négation, c'est que l'insulteur lui offre, en même temps et paradoxalement, la possibilité et l'impossibilité d'un discours. Il a la possibilité de parler, même dans le discours injurieur, et l'impossibilité d'être crédible. On peut dire en fin de compte que la syntaxe joue un rôle d'adjuvant à la profération des insultes, puisque « l'événement énonciatif est dans le cas d'un énoncé négatif, représenté comme l'affrontement de deux énonciateurs » (Ducrot, 1980 : 50). La question qui reste en suspens, et à laquelle nous allons brièvement répondre, est celle de savoir ce qu'est la nature de ces insultes.

4.2. La nature des insultes

La littérature distingue globalement l'insulte directe de l'insulte indirecte. L'insulte directe emprunte des formes allocutives et émerge des situations où deux interlocuteurs sont régis par un échange d'insultes. On dira donc qu'il s'agit de

> l'insulte dialogale [qui] offre *in situ* une marge de manœuvre discursive: la possibilité de répliquer (par riposte équivalente ou par crescendo: sémantique, phonétique, ou proxémique), mais aussi la liberté de tenter de désamorcer l'insulte, soit en l'ignorant, soit en renouant le dialogue en en déviant le contenu polémique ou en se justifiant (Ernotte et Rosier, 2004 :36).

Partant de là, on constate que l'insulte dialogale nécessite obligatoirement la présence de l'insulté. Siège des effets perlocutoires du discours insultant, c'est l'insulté qui devra valider ou invalider l'agression verbale transportée par l'insulte.

Mais une telle situation ne s'observe pas dans notre corpus, en règle générale. L'insulte est plutôt adressée à un insultaire qui n'en est pas la cible. L'absence de l'insulté fait de l'insulte une insulte indirecte. Formellement,

l'attaque indirecte correspond à des « insultes délocutives où l'on applique une insulte à un absent » (Ernotte et Rosier, 2004 :36).

Quand on observe, la situation d'énonciation exclut ceux qu'on insulte, au profit d'un récepteur-témoin qui est le public. C'est donc hors de tout contexte qui peut la motiver que l'insulte est proférée.

Du point de vue du sens de l'insulte, celle-ci peut être situationnelle ou essentialiste. L'insulte est essentialiste, lorsqu'elle est « révélé[e] par une situation déterminée » (Ernotte et Rosier, 2004 :36). Par contre, « l'insulte situationnelle est liée aux événements qui la motivent et n'a pas pour objectif de proposer une identité à l'allocutaire (Koffi-Lezou, 2012). On peut dire qu'en l'absence de l'insulté, aucune situation concrète ne favorise l'émergence de l'insulte. Cependant, cette situation existe sous d'autres formes. Elle est seulement verbalement construite. Et l'insulté, matériellement absent, est linguistiquement représenté par des mots. Par ailleurs, les insultes qu'on retrouve dans notre corpus ne sont pas situationnelles.

Conclusion

Toutes les stratégies de discréditation se résument finalement dans la catégorie globale de l'insulte. La plupart des discours insultants recensés ne cherchent à discréditer l'autre que dans une situation particulière. Ils cherchent à coller aux autres une étiquette qui leur survivra partout, hors de tout contexte. Il s'agit en bref, comme nous le confirment Ernotte et Rosier (2004 :37), de l'« insulte essentialiste […] qui, hors de toute motivation par le contexte, met nominalement en cause l'individu interpellé dans son essence ». Par ailleurs, quand on considère les caractéristiques des insultes, on peut aisément les spécifier d'une certaine manière. Le discours blessant, parce qu'appartenant à « une catégorie d'insultes visant l'individu dans son être même –ontologique- nous incite à [l]'appeler des ontotypes » (Ernotte et Rosier, 2000 : 7). Finalement, ce sont ces différentes facettes de l'insulte chez les vendeurs de remède qui nous font dire que les insultes essentialistes ontotypiques sont un moyen pour élargir l'univers de pertinence de la dévalorisation de l'autre, pour se montrer en effaçant l'autre afin de régner en maître dans le domaine de la vente. Mais dans le métier de la guérison, les approches se multiplient et constituent autant de freins des uns pour les autres pour s'auto-affirmer de manière crédible. Si les vendeurs de produits de santé se mettent d'accord pour ne pas être d'accord sur la crédibilité des uns et des autres, face au redoutable adversaire qu'est la MM, tous semblent unis. La MM n'échappe pas à la critique des vendeurs de remède, qui tentent par divers procédés de faire descendre les médecins des hôpitaux de leur piédestal.

Bibliographie

Cavaillé, J.-P. (2001). Ruser sans mentir, de la casuistique aux sciences sociales : Le recours à l'équivocité, entre efficacité pragmatique et souci éthique. *Les Dossiers du Grihl, Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Secret et mensonge*. Consulté le 19 septembre 2025, sur http://dossiersgrihl.revues.org/281

Cosnier, J., & Vaysse, J. (1997). Sémiotique des gestes communicatifs. *Nouveaux actes sémiotiques*, (52), 7-28. Limoges : Presses Universitaires de Limoges.

Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris : Éditions de Minuit.

Ernotte, P., & Rosier, L. (2000). *Le lexique clandestin : La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles*. Bruxelles / Louvain-la-Neuve : Service de la langue française, Ministère de la Communauté française / Duculot.

Ernotte, P., & Rosier, L. (2004). L'ontotype : Une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes ? *Langue française*, 144(4), 35-48.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales, t. 1*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales, t. 2*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *Les interactions verbales, t. 3*. Paris : Armand Colin.

Koffi-Lezou, A.-D. (2012). La violence verbale comme un exutoire : De la fonction sociale de l'insulte. *Signes, Discours et Sociétés*, (8). Consulté le 19 septembre 2025, sur http://www.revue-signes.info/document.php?id=2614

Mateiu, I., & Florea, M. (2012). Les insultes – formes de manifestation de l'agressivité verbale : Analyse comparative français vs. roumain. *Anuarul Institutului de Istorie "G. Barițiu" din Cluj-Napoca, Series Humanistica*, X, 115-132.

Tandia, J.-J. R. (2003). Les "mêmes" face aux "autres" : L'altérité déniée dans la "Croix du sud" de Joseph Ngoué. *Sudlangues*, (3), 53-69. Consulté le 19 septembre 2025, sur http://www.sudlangues.sn/spip.php?article68